

# Informations Rapides

30 septembre 2015 - n° 239

Principaux indicateurs

## ■ Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques – 2<sup>e</sup> trimestre 2015

### À la fin du deuxième trimestre 2015, la dette publique s'établit à 97,6 % du PIB

**Avertissements :** La dette trimestrielle étant fondée sur des sources comptables moins complètes que les comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

**La seule observation de la variation de la dette sur une période ne permet pas de déduire le déficit public.** Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et de celle des autres comptes financiers à payer et à recevoir.

#### La dette publique augmente de 16,0 milliards d'euros par rapport au trimestre précédent

À la fin du deuxième trimestre 2015, la dette publique de Maastricht s'établit à 2 105,4 Md€, en hausse de 16,0 Md€ par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du PIB, elle augmente de 0,2 point par rapport au premier trimestre 2015, à 97,6 %. La dette publique nette croît plus fortement (+26,7 Md€).

#### La dette de l'État s'accroît

La contribution de l'État à la dette s'accroît de 25,4 Md€ au deuxième trimestre 2015. Cette hausse provient pour l'essentiel de la dette négociable à long terme (+38,7 Md€) et des dépôts des correspondants au Trésor (+2,7 Md€). En revanche, la dette négociable à court terme diminue de 15,9 Md€. Enfin, l'encours des prêts à court et long terme reste stable. Par ailleurs, aucune opération n'a été réalisée dans le cadre du Fonds européen de stabilité financière (FESF, cf. encadré « Pour en savoir plus »).

#### La dette des administrations de sécurité sociale et celle des administrations publiques locales diminuent

La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette se replie (-8,1 Md€ après +15,8 Md€), surtout du fait d'un désendettement de la Cades (-4,8 Md€), de l'Acoss (-3,5 Md€) et de la Cnaf (-0,7 Md€). Au contraire, l'Unedic s'endette à court terme de 1,2 Md€.

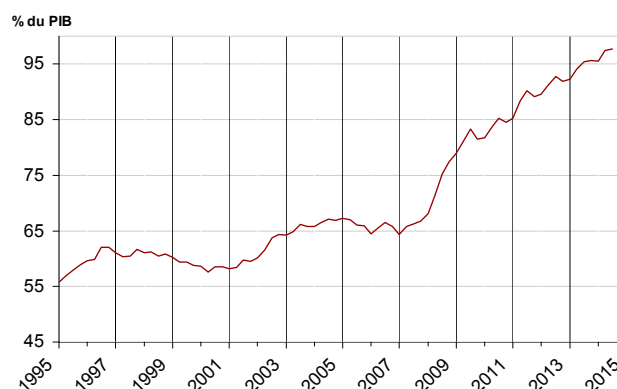
La contribution des administrations publiques locales à la dette diminue légèrement (-1,2 Md€). Les communes remboursent 0,6 Md€ de prêts, les départements 0,1 Md€ et les régions 0,2 Md€. Le reste des Apul (syndicats intercommunaux, organismes divers d'administration locale) contribue pour -0,3 Md€.

#### La dette des organismes divers d'administration centrale est quasi stable

La contribution des organismes divers d'administration

centrale (Odac) à la dette est quasi stable. Les emprunts bancaires à court terme du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) augmentent de 0,1 Md€, ce qui est un peu plus que compensé par une baisse de même ordre des emprunts à court terme de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

#### Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en point de PIB (\*)



#### La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en Md€)

	2014T2	2014T3	2014T4	2015T1	2015T2
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>2 027,6</b>	<b>2 035,4</b>	<b>2 037,8</b>	<b>2 089,4</b>	<b>2 105,4</b>
en point de PIB (*)	95,4%	95,6%	95,6%	97,4%	97,6%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	1 614,4	1 609,6	1 610,2	1 647,3	1 672,7
Organismes divers d'adm. centrale	21,2	21,3	22,6	22,1	22,0
Administrations publiques locales	179,6	180,2	188,2	187,4	186,2
Administrations de sécurité sociale	212,4	224,4	216,8	232,6	224,5
dont, par instrument :					
Dépôts	40,4	40,5	40,0	38,3	40,9
Titres négociables	1 712,9	1 714,2	1 703,6	1 761,0	1 776,7
court terme	213,3	218,7	193,2	210,1	188,2
long terme	1 499,5	1 495,5	1 510,4	1 550,9	1 588,4
Crédits	274,3	280,7	294,1	290,1	287,8
court terme	7,7	10,3	11,8	17,6	15,2
long terme	266,6	270,4	282,4	272,5	272,6

Source : Comptes nationaux base 2010 - Insee, DGFIP, Banque de France

(\*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

## Ce trimestre, la dette publique nette augmente plus que la dette brute

À la fin du deuxième trimestre 2015, la dette nette des administrations publiques s'élève à 1 894,1 Md€, soit 87,8 % du PIB (contre 87,1 % au trimestre précédent), en hausse de 26,7 Md€. L'écart de 10,7 Md€ avec l'augmentation plus faible de la dette brute traduit principalement la baisse de la trésorerie de l'État (-7,9 Md€) et des Asso (-1,6 Md€). En outre, le Fonds de réserve pour les retraites (FRR) a vendu 1,3 Md€ de titres de créance qu'il détenait sur des entités hors du périmètre des administrations publiques.

### La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

	(en Md€)				
	2014T2	2014T3	2014T4	2015T1	2015T2
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>1 806,6</b>	<b>1 828,2</b>	<b>1 850,4</b>	<b>1 867,4</b>	<b>1 894,1</b>
dont :					
État	1 478,9	1 491,3	1 506,3	1 514,1	1 547,8
Organismes divers d'adm. centrale	2,7	2,9	6,3	6,1	5,6
Adm. publiques locales	166,8	167,3	175,5	174,6	173,3
Adm. de sécurité sociale	158,3	166,6	162,3	172,6	167,4

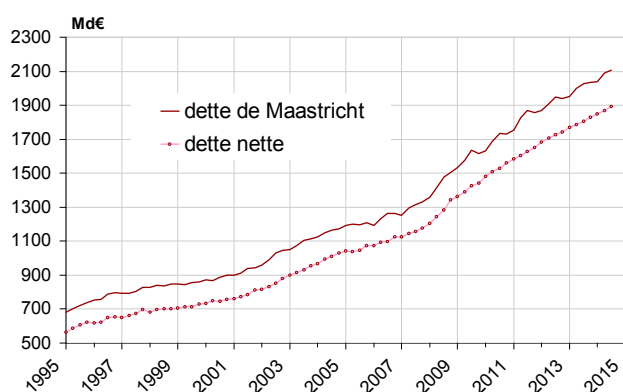
## La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'OPC décroît

Au deuxième trimestre 2015, la valeur des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques diminue de 8,5 Md€ pour atteindre 233,8 Md€. Ce sont surtout les actions cotées qui ont perdu de la valeur ce trimestre (-7,2 Md€), en particulier celles détenues par l'État (-4,7 Md€) et par les Asso (-1,6 Md€). De plus, le FRR a vendu 1,0 Md€ d'actions cotées. Les détentions de titres d'OPC diminuent également, quoique dans une moindre mesure (-1,4 Md€), du fait de la baisse des cours.

### Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

	(en Md€)				
	2014T2	2014T3	2014T4	2015T1	2015T2
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>224,9</b>	<b>229,1</b>	<b>226,5</b>	<b>242,3</b>	<b>233,8</b>
dont :					
État	71,2	74,4	74,5	74,5	69,8
Organismes divers d'adm. centrale	32,0	31,8	30,8	35,5	35,4
Adm. publiques locales	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Adm. de sécurité sociale	121,5	122,6	121,0	132,2	128,4

### Dettes au sens de Maastricht et dette nette



### Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



#### Pour en savoir plus :

- Au dernier trimestre, le PIB utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le **PIB annuel en données brutes**. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du **PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables** (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

- Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'*Informations Rapides* sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

- Le Fonds européen de stabilité financière (FESF) mis en place le 7 juin 2010 emprunte sur les marchés financiers pour prêter aux États de la zone euro en difficulté (Grèce, Irlande, Portugal). Ses émissions de titres reçoivent la garantie des autres membres de la zone, dont la France. À la suite de la décision d'Eurostat du 27 janvier 2011, toutes les opérations du FESF (dettes contractées et créances acquises) sont réintégrées dans les comptes publics des pays garants, au prorata de leurs engagements. Ce traitement laisse donc leur dette nette inchangée.

- Des données complémentaires (séries longues, pages internet associées, etc.) sont disponibles sur la page web de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=40>
- La note méthodologique sur la dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques est disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind40/Dette\\_m.pdf](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind40/Dette_m.pdf)
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G885](#), [G886](#)
- Suivez-nous aussi sur [Twitter @InseeFr](#) : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)